

**Programme d'emploi pour l'amélioration des collectivités (PEAC)
Formulaire de déclaration de l'employé 2015-2016**

DOIT ÊTRE REMPLI PAR LE PROMOTEUR DU PROJET :

Organisme promoteur : _____ Numéro du projet (PEAC) : _____

District provincial : _____

Veillez préciser s'il s'agit du formulaire original de déclaration de l'employé ou d'un formulaire révisé. Original Révisé

Note : Assurez-vous que ce formulaire est **rempli** et envoyé par télécopieur, par la poste ou par courriel à la Division du soutien de l'emploi **immédiatement** après l'embauche d'un travailleur. **Il faut joindre les formulaires de relevé d'emploi des employeurs précédents, et transmettre le tout à la Division.**

CHACQUE TRAVAILLEUR doit remplir TOUTES les cases.

Nom du travailleur : Ville natale du travailleur :
(Prénom, nom – **En lettres moulées**)

Partie 1 – Confirmation du nombre d'heures d'emploi requis

Afin de s'assurer que les promoteurs qui emploient des travailleurs respectent les lignes directrices du programme, il faut savoir le nombre d'heures de travail requis pour chaque personne. Les travailleurs peuvent être employés pour un maximum de **400 heures**. Les heures d'emploi assurables déjà travaillées pendant l'année en cours aux fins de l'établissement des prestations d'assurance-emploi doivent être déduites des 420 heures nécessaires à l'admissibilité à l'assurance-emploi. Au terme de leur contribution au projet, les travailleurs devraient avoir suffisamment d'heures de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi (AE). Les travailleurs qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements à propos du nombre d'heures dont ils ont besoin pour être admissibles à l'AE peuvent communiquer avec Service Canada en composant le 1-800-206-7218 (sans frais). *Les travailleurs qui ont besoin de plus de **400 heures** d'emploi (toutes sources confondues, y compris ce programme) afin d'obtenir des prestations d'AE ne sont pas admissibles à ce programme.*

Je confirme par la présente que, comme l'indique le relevé d'emploi ci-joint, je n'occupe pas d'emploi actuellement et que j'ai besoin de heures de travail de ce projet afin de devenir admissible à l'assurance-emploi (AE).

Je comprends qu'une fausse déclaration pourrait m'empêcher d'obtenir ultérieurement un emploi par l'intermédiaire des programmes de soutien à l'emploi provinciaux.

Partie 2 – Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements

Pour contrôler adéquatement les programmes de soutien à l'emploi, veiller à ce que les fonds publics soient utilisés à bon escient et faire des recherches et élaborer des politiques, il faut obtenir le relevé d'emploi des travailleurs (avec leur numéro d'assurance sociale) au terme de leur participation à un projet. Il s'agit d'une **condition d'emploi obligatoire**. Les travailleurs qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec la Division du soutien de l'emploi en composant le 1-866-508-5500 (sans frais).

Numéro d'assurance sociale du travailleur :

J'autorise, par la présente, tout promoteur qui m'emploie dans le cadre d'un programme de soutien de l'emploi provincial à fournir une copie de mon relevé d'emploi (RE) au ministère des Affaires municipales et intergouvernementales. Cette information est requise par le Ministère pour vérifier le nombre d'heures travaillées à un projet.

J'autorise également l'utilisation des renseignements fournis dans mes RE à des fins d'analyse stratégique, de recherche, d'évaluation et d'élaboration de programme, le cas échéant. Il pourrait s'agir de communiquer des renseignements ou de recouper ceux contenus dans mon RE à de l'information provenant du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, du Bureau de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador, du gouvernement du Canada ou d'administrations municipales.

Partie 3 – Consentement à participer à l'enquête auprès des travailleurs

Afin de mener des recherches sur les politiques, le ministère des Affaires municipales et intergouvernementales envisage de réaliser une enquête auprès des travailleurs qui participent à des projets d'emploi. Pour effectuer l'enquête, nous avons besoin du numéro de téléphone de chaque travailleur.

Numéro de téléphone du travailleur :

J'autorise, par la présente, le ministère des Affaires municipales et intergouvernementales à fournir mon nom et mon numéro de téléphone résidentiel au Bureau de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador pour qu'il puisse communiquer avec moi dans le cadre d'une enquête sur les travailleurs. En accordant cette autorisation, je comprends que ces renseignements et les réponses que je fournirai dans le cadre de l'enquête resteront strictement confidentiels, comme l'exige la *Statistics Act* (loi sur les statistiques). Tous les résultats de l'enquête seront présentés au Ministère seulement sous une forme agrégée, de sorte qu'aucun individu ne puisse être identifié. Je comprends également que les renseignements fournis n'affecteront pas mon admissibilité à ce programme ou à tout autre programme.

Je déclare que les informations fournies aux présentes sont exactes et je consens à la collecte de renseignements, comme il est indiqué ci-dessus.

Signature de l'employé

Date

.....
Témoin
(seulement pour les candidats qui signent avec un « X »)